

14ème législature

Question N° : 31940	De M. Arnaud Robinet (Union pour un Mouvement Populaire - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Handicapés		Ministère attributaire > Personnes handicapées
Rubrique > politique sociale	Tête d'analyse > personnes sans domicile fixe	Analyse > prise en charge.
Question publiée au JO le : 09/07/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'étude de l'INSEE publiée mardi 2 juillet 2013, concernant la pauvreté en France. Environ 141 500 personnes, dont 30 000 enfants, étaient sans domicile début 2012 en France, soit une progression de près de 50 % depuis 2001. Près de deux sans domicile sur cinq sont des femmes et plus de 50 % des adultes sont de nationalité étrangère. Devant cet état de fait insupportable, il souhaiterait connaître les engagements du Gouvernement pour lutter contre cette exclusion.